Monnières

L'ÉCHO DES MOULINS

Bulletin d'informations municipales I **Août 2022**

P.3
VIE **MUNICIPALE**
Le mot de Richard Lopez

P.23
SOCIAL & SANTÉ
Canicule

P.22
AGGLOH
RandissimO : 20ème édition

P.27
LOISIRS
Bibliothèque : Au Plaisir de Lire

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Le mot de Richard Lopez	3
Compte-rendu Conseil Municipal du 13/01/2022	4-5
Compte-rendu Conseil Municipal du 20/01/2022	6
Compte-rendu Conseil Municipal du 10/02/2022	6-7
Compte-rendu Conseil Municipal du 10/03/2022	8-9
Compte-rendu Conseil Municipal du 24/03/2022	9-10
Compte-rendu Conseil Municipal du 7/04/2022	10-11
Compte-rendu Conseil Municipal du 12/05/2022	12 à 14
L'accueil des nouveaux habitants	14
Enquête pour cession de domaine public à la Minière	15
Une Nouvelle DGS	16
Situation mairie / 3 Moulins	16
Bonne retraite Nelly	16

LA VIE DES COMCOS

ComCo ASP	17
ComCo ACI : Site internet	17

ENFANCE & JEUNESSE

L'école Les Trois Moulins	18
APE les 3 Moulins	19
L'école Saint Joseph	20
l'OGEC Saint Joseph	21

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cimetière	22

AGGLOH

RandissimO	22

SOCIAL & SANTÉ

Aide du CCAS	23
Canicule 2022	23
Appel détresse vignoble	23
CPAM : Déclarez la naissance de votre enfant en ligne	24
CPAM : Vaccins	24
La Mission locale du Vignoble Nantais	24-25
SEMES	25

SPORT / LOISIRS / CULTURE

Basket SMB	26
Bibliothèque Au Plaisir de Lire	27
Association La Monniéroise	27
Spectacle vivant SVVC	27

AGENDA 28

Permanences des élus	28
Coordonnées mairie	28

RESPONSABLE DE PUBLICATION :
Benoît Couteau – Maire de la commune

RÉALISATION :
Comité Consultatif ACI

CRÉATION :
Mélanie Borleteau - MONNIÈRES - 07 81 98 63 07 - **contact@williwow.fr - www.williwow.fr**

IMPRESSION :
25, rue du château d'eau - 44116 VIEILLEVIGNE - 02 51 31 08 40 - **s.moulet@imprimerie2000.fr**

Imprimé sur papier recyclé ou issu de forêts FSC (Conseil de Soutien de la Forêt), avec des encres végétales et sans hydrocarbures.

Environnement | Social | Économie

Richard LOPEZ

Une ville où il fait bon vivre !

Nous savons tous que Monnières en privilégiant les missions humanistes qui lui incombent s'est fixée pour impératif de démocratiser la démocratie !
A travers cette démocratie participative, notre ville a pour volonté d'offrir à ses habitants la possibilité de s'investir au service de l'intérêt général.
Des Comités consultatifs (ComCos) ont ainsi vu le jour.
Ils permettent de rapprocher les élus et les monniérois qui souhaitent s'impliquer et s'exprimer dans le cadre des politiques publiques de la ville.
N'oublions pas que nous pouvons tous participer à ces « ComCos » et formuler notre avis ainsi que nos idées concernant les projets envisagés par la ville.
L'expérience de chacun des participants et la diversité de leurs points de vue respectifs favorisent le fait de soumettre des propositions fiables au Conseil Municipal, qui décidera lors de ses séances de la suite à leur accorder.
Par les efforts collectifs et les actions qu'ils déploient conjointement, les membres des « ComCos » se positionnent en maillons essentiels, pour une progression rapide de nombreux dossiers.
Alors venez-les rejoindre !

Et souvenons-nous également qu'au cœur de Monnières, un tissu associatif important s'est déployé au fil des ans.
Portée par cette dynamique, Monnières s'avère depuis longtemps le théâtre de nombreuses manifestations associatives (culturelles, sociales, sportives...), à l'image de celle à laquelle nous avons pu assister en ce samedi 21 Mai 2022 lors de la « Fête des ASSOS ». La commune y a accueilli de manière chaleureuse les nouveaux monniérois.
Cette journée s'est terminée par un superbe feu d'artifice.

Informer, Communiquer, Echanger...

Ces « mots-clés » accompagnent « l'Echo des Moulins » depuis sa création.
Ils ont vocation à éclairer notre lectorat en lui transmettant, dans un souci de transparence maximale, une information complète et de qualité sur notre commune.

Richard Lopez,
conseiller, gardien de la Démocratie

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2022

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 04/11/2021 et 09/12/2021

2. Présentation des propositions de modifications du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune
La commission en charge de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a retenu les trois critères suivants pour déterminer si un village peut être considéré comme un STECAL (Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités qui sont compris dans les zones Agricole (A) et Naturelle (N)) :

- le village est équipé de l'assainissement collectif ;
- le village comprend au moins 40 habitations nettement regroupées ;
- Afin de ne pas permettre aux STECAL « village » de s'étendre aux dépends des zones A et N, les fonds de jardin actuellement en U seront positionnés en zone A.

Selon ces critères, cinq villages pourraient être définis comme STECAL :
- l'ensemble « Village Boucher – Village Boutin », Coursay, la Minière, la Bournaire, la Hallopière

Des STECAL supplémentaires auront pour objet d'accueillir des « résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs » pour les projets des Tiny Houses et de l'habitat ouvrier VALORE.

3. Territoire à Énergie Positive 2030
Monsieur Stéphane ENTÈME présentera la démarche Territoire à énergie positive 2030 lors du prochain conseil municipal.

4. Chaufferie : validation définitive de la solution retenue entre une chaufferie « bois » ou « géothermie », autorisation de lancer le marché de travaux et demande de subvention DSIL
Stéphane ENTÈME présente la différence de coûts entre un projet de chaufferie bois et un projet de chaufferie en géothermie.
Un conseil municipal exceptionnel sera organisé pour valider définitivement le choix de la solution retenue pour la chaufferie.

5. Projet d'aménagement et de sécurisation des abords de la nouvelle école publique : autorisation de lancer le marché de travaux et demande de subvention DETR.
Le conseil municipal a validé à l'unanimité le lancement de la consultation relative au marché d'aménagement et de sécurisation des abords de la nouvelle école publique et la demande d'une subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

6. Travaux de voirie 2021 : validation du devis de maîtrise d'œuvre et autorisation de lancer le marché de travaux
Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de retenir le bureau d'études 2LM pour la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de voirie, autorisé Monsieur le Maire à signer le devis relatif à la mission de maîtrise d'œuvre et autorisé le lancement de la consultation relative au marché des travaux de voirie de la rue des Loges et de l'Allée des Oliviers.

7. Modification du règlement de fonctionnement de la petite crèche
Christian MAILLARD précise que, suite à l'adoption du règlement de la petite crèche lors de la réunion du conseil municipal du 9 décembre 2021, certains parents d'enfants accueillis à la petite crèche ont contesté le nombre de jours de congés alloués aux familles. De ce fait, il est proposé de faire les modifications au règlement de fonctionnement de la petite créche, que le conseil municipal valide à l'unanimité.

8. Projet d'habitat ouvrier avec accueil de familles Roumaines sur Monnières : demande de subvention FNADT
Afin de mener à bien ce projet, la commune de Monnières a besoin d'acquérir un terrain entre 2 500 et 3 000 m² pour accueillir ces 6 familles. Ce terrain serait ensuite vendu, loué ou mis à disposition à un bailleur : le groupement Valore, Habitat 44... Il pourra également être prévu, le cas échéant, une extension du réseau électrique.
Le conseil municipal valide à

l'unanimité l'inscription en section d'investissement du budget 2022 les dépenses liées à l'acquisition du terrain, sa viabilisation et l'extension du réseau électrique pour un montant total de 55 000 €. Il approuve également la sollicitation d'une subvention auprès de la Préfecture à hauteur de 40 000 € dans le cadre du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT).

9. Projet hameau léger Tiny Houses

Stéphane ENTÈME précise que des STECAL ont été identifiés dans le cadre de la commission PLU. Deux réunions de travail sont programmées en amont de la réunion publique prévue en février 2022.

10. Échange de site entre l'école publique des 3 Moulins et l'école privée St Joseph

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'échange entre le site de l'école privée Saint Joseph et le site de l'école publique des 3 moulins comprenant le terrain de tennis et valide le versement d'une soulte de 50 000 € au bénéfice de la commune sous la forme de 10 annuités de 5 000 € chacune (sans frais, intérêts ou indexation).

11. Pôle santé

Françoise MÉNARD précise qu'un travail va être engagé afin de lister tous les besoins de salles en faisant appel appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Les 2 médecins sont très favorables au projet et plusieurs professionnels sont d'accord pour intégrer le site.

Le pôle santé pourrait être opérationnel après l'été 2024.

12. Nouvelle école publique des 3 moulins

Christian MAILLARD précise que l'entreprise de maçonnerie est sur le point de terminer ses travaux. Le charpentier devrait intervenir fin février ou début mars.

Une présentation a également été faite concernant la démarche chantier propre qui est désormais inscrite dans la loi avec traçabilité de 100% des déchets. Monsieur le Maire remercie Marie-Jeanne CAILLÉ, Christian THOMAS, Christian MAILLARD et Florian BRANGER pour le suivi du chantier de l'école.

13. Déclassement d'un terrain du domaine public communal vendu à M. CHATELLIER

Pascal BOUTON précise que, suite à la vente d'une parcelle communale de 45m² validée en conseil municipal du 9 décembre 2021, il convient de déclasser cette parcelle afin qu'elle rejoigne le domaine privé de la commune et qu'elle puisse être vendue.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le déclassement de cette parcelle communale de 45m² afin qu'elle puisse être vendue à M. CHATELLIER.

14. Mise à contribution des habitants de la commune concernant la propreté et l'entretien des espaces publics : arrêté municipal

Monsieur le Maire précise qu'il est tenu d'édicter les mesures nécessaires à l'entretien normal des voies communales.

La commune doit donc entretenir en bon état les voies et les trottoirs dont elle est propriétaire. Toutefois, le maire peut, par arrêté, prescrire aux riverains des voies communales de débarrasser les trottoirs de tout ce qui nuit à leur propreté et leur salubrité, notamment par l'instauration d'une obligation de balayage.

Le Conseil municipal valide ce projet d'arrêté avec 15 voix pour et une abstention.

15. Terrain de football mutualisé

La répartition des coûts d'investissement entre les communes seraient les suivants :

Commune de La Chapelle-Heulin : 50% - Communes de Monnières et du Pallet : 25% chacune.

Le coût pour la commune de Monnières serait de 35 702 € sous réserve de l'obtention d'une subvention DETR.

Le conseil municipal émet un avis de principe favorable avec 8 voix « pour » le projet de terrain de football mutualisé et 8 abstentions, sous réserve d'avoir des informations complémentaires sur l'impact environnemental du terrain synthétique, sur le coût d'entretien et sur la répartition des coûts.

16. Nomination du correspondant risques naturels

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Hélène QUÉMÉRE en tant que correspondante risques naturels.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL DU 20 JANVIER 2022

1. Chaufferie : validation définitive de la solution retenue entre une chaufferie « bois » ou « géothermie » et autorisation de lancer le marché de travaux. Les 2 solutions proposées sont vertueuses. Il n'y a pas plus de risques de pannes avec la solution bois qu'avec la solution géothermie. Suite au vote, le projet de chaufferie bois est retenu avec 13 voix pour le projet « bois » et 4 voix pour le projet « géothermie ».

2. Chaufferie : demande de subvention DSIL
Le conseil municipal valide à l'unanimité la demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de la Préfecture.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2022

Monsieur Éric BILLET, adjoint au directeur diocésain assure la présentation du cadre de fonctionnement d'une école privée sous contrat.

1. Modification du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune
Monsieur Pascal BOUTON propose un vote à bulletin secret pour ce dossier. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.
Monsieur Pascal BOUTON assure la présentation des propositions de modifications du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de la commune.
Monsieur Pascal BOUTON assure la présentation des 2 OAP dans le bourg de Monnières.
Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le périmètre des 2 OAP proposées permettant de bénéficier du sursis à statuer.

2. Territoire à Énergie Positive 2030
Monsieur Stéphane ENTÈME assure la présentation de l'objectif de Monnières de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2030.

3. Projet hameau léger Tiny Houses : achat d'un terrain
Afin de mener à bien ce projet, la commune de Monnières a accepté d'acquérir un terrain. Le conseil municipal valide à l'unanimité l'acquisition de la parcelle YL8 de 2933 m² appartenant à M. Yves RAUDE au prix de 8,524 €/m² soit pour un coût global de 25 000 € nets vendeur (toutes taxes déduites).

4. Projet d'habitat ouvrier avec accueil de familles Roumaines sur Monnières
Dans le cadre de ce projet, Madame Françoise MÉNARD précise qu'elle a rendez-vous avec Mme BERGEOT. Concernant l'accueil de ces familles, la commune est toujours à la recherche de terrains.

5. Pôle santé
Madame Françoise MÉNARD indique qu'un projet de marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours de préparation.

6. Nouvelle école publique des 3 Moulins
Monsieur Christian MAILLARD fait un point sur l'avancée des travaux avec notamment la mise en place de la cuve de récupération d'eau de pluie du toit de l'école de 50.000 L dont le trop plein se déversera dans un bassin d'orage d'1,80m de hauteur soit 200m3.

7. Convention d'adhésion à un groupement de commandes

pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'académie de Nantes

La commune ayant réagi trop tardivement à la demande de l'académie de Nantes, elle ne pourra pas intégrer le groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles. L'école publique des 3 Moulins pourra néanmoins bénéficier de l'ENT e-primo sans pour autant pouvoir bénéficier des tarifs du groupement de commande.

8. Nouvelle division cadastrale des parcelles dans le cadre de l'échange Commune de Monnières/Consorts Caillé

Le conseil municipal prend acte de la nouvelle division cadastrale et valide à l'unanimité l'échange de la parcelle BI1468 appartenant à la commune contre la parcelle BI1479 appartenant aux consorts Caillé.

9. Affectation au budget communal des produits des concessions du cimetière

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'affectation de la totalité des produits de la vente des concessions du cimetière au budget communal avec reversement de la totalité des produits de la vente des concessions du cimetière au budget du CCAS.

10. Autorisation donnée au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 372 179,81 €.

11. Terrain de football mutualisé

Le conseil valide le projet de terrain de football mutualisé avec 14 voix « pour » et 2 abstentions.

12. Délégation de signature d'une déclaration préalable de travaux déposée par Monsieur le Maire

Le conseil municipal valide à l'unanimité la nomination de Monsieur Christian MAILLARD pour signer la déclaration préalable de travaux de la société TERRA CAMBIO gérée par Benoit COUTEAU, Maire de la commune de Monnières.

13. Questions diverses

Concernant la restauration scolaire, Monsieur Christian MAILLARD indique que le prestataire, Océane de restauration a eu des problèmes financiers importants liés au COVID, au changement de direction et aux difficultés d'approvisionnement. La société Océane de restauration demande l'augmentation du prix des repas de 2,58 € à 3 € soit une augmentation de 16%. Le contrat se termine à la fin de l'année scolaire. Un nouveau contrat devra être effectif en septembre 2022. La société Océane de restauration a proposé de baisser le taux de produits biologiques (90% actuellement) mais ce n'est pas le souhait de la commune.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2022

Madame Pauline LOUET assure la présentation de la plateforme collaborative INTERSTIS.

1. Territoire à Énergie Positive 2030
Stéphane ENTÈME fait un point sur le projet de Monnières « Territoire à Énergie Positive 2030 ».

2. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune
Pascal BOUTON demande de fixer une réunion publique rapidement.

3. Pôle santé
Françoise MÉNARD évoque sa participation à une réunion récente de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) : **https://www.ars.sante.fr/les-communautes-professionnelles-territoriales-de-sante**

4. Point d'informations finances
Le montant plus important est notamment dû à l'augmentation du taux d'imposition décidé en 2021 par le conseil municipal. Les excédents de fonctionnement sont cumulés sur plusieurs années pour assurer l'épargne et constituent un montant global de 1 531 122,56 €. Cet excédent permet notamment de financer le projet de construction de la nouvelle école.

5. Point d'informations RIFSEEP
Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
Rodolphe BORRÉ indique qu'un nouveau travail sur le RIFSEEP va être mis en place au sein du ComCo FPRH.

6. Nouvelle école publique des 3 Moulins
Christian MAILLARD indique que le chantier de la nouvelle école publique avance : les premiers panneaux de préfabriqués ont été installés.
Le comité LEADER a émis un avis de principe d'attribution d'une subvention de 100 000 € au projet de nouvelle école.

7. Projet hameau léger Tiny Houses
Stéphane ENTÈME précise qu'une réunion publique s'est tenue le 26 février 2022. Beaucoup de questions sont remontées de cette réunion publique. Une réunion de debrief va être organisée avec le collectif Tiny Houses.

8. Projet d'habitat ouvrier avec accueil de familles Roumaines sur Monnières
Le 1er avril 2022, une 1ère réunion avec l'ensemble des partenaires est prévue afin de mettre en place le groupe projet.

9. Autorisation de lancer un nouveau marché de restauration
Le conseil municipal valide à l'unanimité le lancement d'un nouveau marché de restauration.

10. Convention de mise à disposition d'un terrain communal au locataire du 21 Résidence les Compagnons

Le conseil municipal valide à l'unanimité la mise à disposition du terrain communal à Mme Catherine TRICHET, locataire du 21 Résidence les Compagnons et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de ce terrain communal.

11. Modification des statuts de Clisson Sèvre Maine Agglo – Changement d'adresse postale du siège social
Le conseil municipal valide à l'unanimité le changement des statuts et de l'adresse postale du siège social de Clisson Sèvre Maine Agglo.

12. Désaffection et vente d'une parcelle communale à La Minière
Le conseil municipal valide à l'unanimité la désaffection et la vente de cette parcelle communale située à La Minière à Mme Bertret.

13. Convention de portage foncier avec l'Etablissement public foncier de Loire-Atlantique
Lors d'un prochain conseil municipal, il conviendra de délibérer sur l'intérêt ou non de conventionner avec l'EPF.

14. Acquisition d'une parcelle soumise au droit de préemption urbain
Le conseil municipal valide à l'unanimité l'acquisition de la parcelle du Clos de Bochard

soumise au droit de préemption urbain.

15. Questions diverses

Françoise MÉNARD indique que le repas des seniors aura lieu le samedi 7 mai 2022 à 12h30 salle Évasion.

Concernant le ComCo ASC, Stéphane ENTÈME précise qu'il va en assurer l'intérim, suite à la démission de Johann GEORGES. Le suivi des associations va être réparti entre les élus : les associations culturelles seront en lien avec Magalie RAVELEAU DUAUT, les associations sociales en lien avec Françoise MÉNARD et les autres en lien avec Stéphane ENTÈME.

Le 1er et 2 avril, le spectacle des Bobos stars a lieu au bénéfice de l'association Histoires de parents.

Concernant le ComCo CVE, des structurations vont être mises en place pour ralentir la circulation sur la commune. Les villages traversant de la commune se verront dotés d'un système de chicanes à leur entrée et à leur sortie. De plus, un travail d'aménagement de voies cyclables va être mis en œuvre. La voie D76 (de Gorges au bourg de Monnières) va se voir dotée d'une voie centrale dédiée aux voitures et voies cyclables de chaque côté à horizon fin 2022, début 2023.

En ComCo CVE, la décision avait été prise de fermer certaines routes notamment la rue du Fief Seigneur.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022

Suite à la démission de Monsieur Pascal LAURENT, Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que Madame Hélène CORVAZIER, membre suppléante sur la liste électorale, ne pourra pas intégrer le conseil municipal de Monnières, dans la mesure où elle ne remplit plus les conditions d'éligibilité à la date de démission de l'élu en raison de son déménagement dans une autre commune.

Suite à la démission de Monsieur Afif BELHAMITI, Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que Monsieur Vincent CAILLÉ, membre suppléant sur la liste électorale, intègre officiellement le conseil municipal de Monnières.

1. Territoire à Energie Positive 2030

Stéphane ENTÈME fait un point sur le changement climatique et les gaz à effet de serre.

2. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

Pascal BOUTON précise qu'il n'y a pas d'informations complémentaires relatives à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

3. Pôle santé

Françoise MENARD précise qu'il n'y a pas d'informations complémentaires relatives au projet de Pôle santé.

4. Nouvelle école publique des 3 Moulins

Christian MAILLARD précise qu'une visite du chantier est prévue le 7 avril 2022 à 19 heures et que l'entreprise DOUILLARD a posé tous les panneaux sur un tiers de l'école.

5. Convention de portage foncier avec l'Etablissement public foncier de Loire-Atlantique

Benoît COUTEAU rappelle que lors du dernier conseil municipal il a été question des missions de l'Etablissement public foncier de Loire-Atlantique (anciennement l'Agence foncière) qui peut notamment permettre de faire des acquisitions foncières sans sortir le capital de la commune. Il s'agit d'un outil pratique pouvant être utilisé par la commune, et permettant de mieux gérer les finances de la commune sur une durée longue.

6. Délégation ponctuelle du droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique

Pascal BOUTON présente le périmètre de l'OAP rue des Forges et notamment la parcelle située 23 rue des Forges. Pascal BOUTON trouve intéressant d'acquérir cette parcelle en raison de sa taille (1400 m²), sur laquelle on peut envisager un habitat de 1000 m² (10 habitations de 100m² sur un niveau, avec 2 niveaux il est possible de prévoir un stationnement en sous-sol) avec pour objectif de densifier le centre-bourg de

Monnières.
Le conseil municipal décide de préempter uniquement le terrain situé au 23 rue des Forges.

7. Compte de gestion 2021 de la commune
Rodolphe BORRÉ assure la présentation des résultats de l'exercice 2021.
Rodolphe BORRÉ présente les résultats d'exécution du budget principal 2021. Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte de gestion 2021 de la commune de Monnières.

8. Compte administratif 2021 de la commune
Rodolphe BORRÉ présente les résultats du compte administratif 2021 de la commune.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de la commune pour l'exercice 2021.

9. Compte de gestion 2021 du lotissement du Pampre d'Or
Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte de gestion 2021 du lotissement du Pampre d'Or.

10. Compte administratif 2021 du lotissement du Pampre d'Or
Rodolphe BORRÉ présente les résultats du compte administratif 2021 du lotissement du Pampre d'Or.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du lotissement du Pampre d'Or pour l'exercice 2021.

11. Fixation des taux des taxes foncières pour l'année 2022
Rodolphe BORRÉ précise que le vote des taux aura lieu lors de la séance du conseil municipal du 7 avril 2022.
Il est proposé au conseil municipal de réfléchir sur les taux d'imposition 2022.

12. Acquisition d'une parcelle soumise au droit de préemption urbain au Clos de Bochard
Le conseil municipal émet unanimement un avis favorable à l'acquisition d'un bien situé au Clos de Bochard cadastré section YP5, d'une superficie totale de 3112m², appartenant GFA du domaine du Fief Seigneur au prix de 17 € HT/m² soit 52 904 € HT.

13. Augmentation des tarifs de la restauration scolaire
Le conseil municipal, avec 9 voix pour une augmentation de 10% des prix, 7 voix pour une augmentation de 20% des prix et une abstention décide de valider l'augmentation de 10% des prix de restauration scolaire à compter du 1er avril 2022 et pour une période de 5 mois, soit jusqu'au terme du marché.

14. Questions diverses
Rodolphe BORRÉ présente une diapositive du ComCo FPRH indiquant la proposition de titulariser et d'augmenter le nombre d'heures de 2 agents de la petite crèche afin de permettre d'augmenter la capacité d'accueil de la petite crèche en passant de 18 à 20 enfants accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 12 à 20 enfants accueillis le mercredi :
- Titularisation par voie de mutation de Sophie RONGET avec une augmentation de son temps de travail de 35 heures au lieu de 23 heures
- Titularisation de Mélanie LAURENT avec une augmentation de son temps de travail de 30 heures au lieu de 29 heures

Ces propositions feront l'objet d'un vote lors d'un prochain conseil municipal.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

1. Territoire à Energie Positive 2030
Stéphane ENTEME fait la lecture d'un texte relatif à la biodiversité :
« La biodiversité est la variété biologique qui est à l'origine de la vie au sein de multiples environnements.
Un tiers d'espèces sont menacées de disparition ».

2. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune
A La prochaine réunion du 21 avril 2022 à 20h, le périmètre des OAP et des futures zones constructibles va être défini.

3. Pôle santé
Monsieur Gaëtan, kiné à Orvault (Tiny Houses) est très intéressé pour travailler dans le pôle santé.
Il recherche un local sur Mon-

nières avec une salle de 30 m² avec accès PMR et point d'eau.

4. Avenant au lot 13 Electricité courants fort et faible relatif au projet de construction d'une nouvelle école publique
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité ce projet d'avenant.

5. Abonnement à la plateforme collaborative Interstis
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion à interstis.

6. Augmentation de la capacité d'accueil de la petite crèche
Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la proposition d'augmentation de la capacité d'accueil de la petite crèche à 20 enfants pour tous les jours ouvrés de la semaine à compter de septembre 2022.

7. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la commune

8. Nomination d'un stagiaire de la fonction publique territoriale d'un agent à temps non complet au sein de la petite crèche

9. Intégration par voie de mutation d'un agent à temps complet au sein de la petite crèche
Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la modification du tableau des effectifs de la commune et sur la mutation et la nomination stagiaire de respectivement Sophie RONGET et de Mme Mélanie LAURENT sur les nouveaux postes créés.

10. Indemnités élections
Il est proposé au conseil municipal d'instituer l'IHTS pour les heures effectuées pour les élections par les agents communaux titulaires.

11. Vente d'un bâtiment communal situé 2 rue de la Poste
Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur l'opportunité d'une telle vente. Cette vente sera soumise à délibération lors du prochain conseil municipal, le 12 mai 2022.

12. Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de construction de la nouvelle école publique
Il est proposé au conseil municipal de valider la souscription d'un prêt d'un million d'euros sur une durée de 15 ans avec un taux fixe de 0,85% auprès du crédit mutuel, afin de financer le projet de construction de la nouvelle école.

13. Fixation des taux des taxes foncières pour l'année 2022
Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur les taux d'imposition 2022.
Maintien des taux à l'unanimité.

14. Affectation des résultats du budget communal 2021
Rodolphe BORRÉ rappelle que le compte de gestion et le compte administratif ont été votés lors du dernier du conseil municipal du 24 mars 2022.
Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :
- Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Excédent + 2 248 818,75 €
- Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : + 959 268,35 €
- Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : + 1 289 550,40 €
- Résultat d'investissement reporté (compte 001) : - 135 624,39 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats du budget communal 2021.

15. Budget principal de la commune 2022
Rodolphe BORRÉ assure la présentation du budget communal.

16. Affectation des résultats du budget du lotissement du Pampre d'or 2021
Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :
- Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : 0 €
- Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : 0 €
- Résultat d'investissement reporté (compte 001) : - 82 815,16 €

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur cette proposition d'affectation des résultats du budget du lotissement du Pampre d'Or 2021.

17. Budget annexe du lotissement du Pampre d'Or 2022
Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget du lotissement du Pampre d'Or.

18. Questions diverses
Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2022

Approbation des comptes-rendus des 13 janvier, 20 janvier et 24 mars 2022.

1. Nouvelle école publique des 3 Moulins

Benoît COUTEAU fait part de la visite de l'école dans le cadre du projet LEADER avec 10 collectivités représentées.

2. Territoire à Energie Positive 2030

Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE précise que le ComCo RSO s'est réuni aux Yolais pour faire un point sur les jardins partagés. L'emplacement le plus judicieux est le terrain de 2500m² environ, situé à droite du chemin. L'objectif est de communiquer avant les vacances de juillet en faisant un sondage auprès des Monniérois pour connaître les personnes intéressées. Il y a 3 possibilités :
- Jardin totalement partagé avec redistribution des produits au CCAS
- Jardin partagé avec quelques jardins individuels
- Uniquement des jardins individuels

3. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

Une réunion publique est obligatoire, il convient de fixer une date, plutôt en septembre 2022. Une réunion du PLU aura lieu dans 15 jours.

4. Pôle santé

Françoise MENARD n'a rien à préciser sur le pôle santé.

5. Convention avec le service ADS (Autorisation Droit du Sol) de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Pascal BOUTON présente le service ADS (Autorisation Droit du Sol) de Clisson Sèvre et Maine Agglo qui est un service mutualisé entre les communes qui assure l'instruction des autorisations d'urbanisme et des actes relatifs aux droits des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).
Le projet de convention ADS sera soumis à délibération lors du prochain conseil municipal, le 9 juin 2022.

6. Attribution du marché d'aménagement et de sécurisation des abords de la nouvelle école et de travaux de voirie de la rue des loges et de l'Allée des Oliviers

Il est proposé au conseil municipal :
- de retenir l'offre de la société AUBRON-MECHINEAU qui est jugée économiquement la plus avantageuse, pour un montant total des travaux de 207 949,00€* HT ;
- d'affermir les tranches optionnelles 1 et 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les mesures afférentes à l'attribution et à la notification de ce marché.

Vote oui à l'unanimité

7. Attribution du marché de construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur

Benoît COUTEAU fait part des 2 lots infructeux.
Benoît COUTEAU demande la possibilité de relancer et de négocier pour ces 2 lots : autorisation de négocier et signer les marchés.
Benoît précise que les critères retenus par la commune de Monnières sont généralement 40% Prix et 60% Valeur technique.
Par délibération du 20 janvier 2022, la commune de Monnières a autorisé le lancement du marché de construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

8. Avenant au lot 12 Plomberie sanitaires – Chauffage – Ventilation relatif à la construction de la nouvelle école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- VALIDE à l'unanimité la conclusion d'un avenant n°2 au lot 12 Plomberie sanitaires – chauffage - ventilation relatif au projet de construction d'une nouvelle école publique, d'un montant total de de 6 548,08 € HT soit 7857,70 € TTC représentant une augmentation cumulée de 5,68% du montant du lot ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures relatives à la conclusion de cet avenant.

9. Subventions aux associations

L'attribution des subventions aux associations sera soumise à délibération, lors du prochain conseil municipal, le 9 juin 2022.

10. Nouvelle organisation des

services de la commune et révision du RIFSEEP

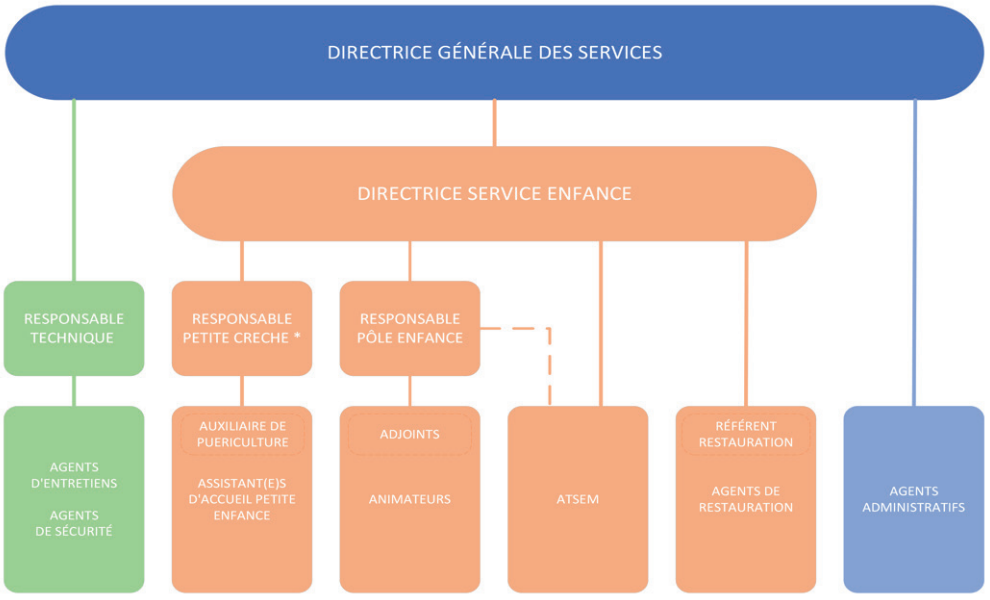

Rodolphe BORRÉ présente l'organigramme fonctionnel avec la création d'une direction du service enfance qui regroupe la petite crèche, le pôle enfance et le service restauration.

11. Attribution de cadeaux de départ en retraite aux agents

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de délibérer afin d'offrir un cadeau aux agents titulaires ou non titulaires pour un départ à la retraite. Le cadeau (matériel ou sous forme de bons d'achat, chèques cadeaux) sera d'une valeur maximale de 300 €.
En raison de son investissement sur son poste, il est proposé d'offrir en complément à Mme DELORT, DGS, le vélo électrique qu'elle utilise habituellement.
Vote oui à l'unanimité
Vote oui pour le vélo

12. Validation d'une remise de dette

Dans le cadre d'un contentieux relatif à un impayé de cantine, le tribunal de Nantes a nommé un médiateur pour régler ce litige. Au regard du montant de la dette restant due à savoir 90,71 € et sur conseil du médiateur, il est proposé au conseil municipal d'annuler la dette de 90,71 € de cet administré et de mettre fin à ce contentieux.
Vote oui à l'unanimité

13. Majoration de 20% de la Prestation de service Unique pour l'accueil à la petite crèche d'enfants habitant hors de la commune
Actuellement la commune de Monnières a une convention avec la commune de Saint Fiacre pour accueillir de manière occasionnelle les enfants de cette commune au sein de la petite crèche à hauteur de 16 heures par mois. Il est proposé de permettre l'accueil occasionnel au-delà de 16 heures avec un tarif de la prestation de service unique (PSU) majoré de 20%.
De plus, pour les communes n'ayant pas de convention avec Monnières, il est également proposé d'accueillir de manière occasionnelle les enfants de ces communes avec un tarif de la PSU majoré de 20%.
Vote oui à l'unanimité

14. Délégation de signature d'un permis de construire déposé par Monsieur le Maire
Délégation accordée à Christian MAILLARD – vote oui à l'unanimité

15. Désignation des délégués suppléants en remplacement des conseillers municipaux démissionnaires
Suite à la démission de M. Pascal LAURENT, de M. Afif BELHAMITI et de M. Johann GEORGES du conseil municipal, les délégués de certaines instances doivent être remplacés.
Il est proposé au conseil municipal de valider de nouvelles nominations dans les différentes instances.

16. Tirage au sort des jurés d'assises
N°71 Mme BARRE Marion Ginette
N°1124 Mme BRETAUDEAU Alice
N°228 M.Jean-Yves BRANGER

N°589 Mme LEVEQUE Louise
N°1635 M. Jean WILLIAMSON
N°1 Mme Nathalie ABATTE

17. Questions diverses

ComCo ACI

Diapo du ComCo ACI pour le conseil du 12 mai – Le ComCo ACI a préparé un document à distribuer dans toutes les boîtes aux lettres pour inviter les nouveaux monniérois le 21 mai à un verre de l'amitié. – Le ComCo ACI a choisit un prestataire pour le nouveau site internet de la commune, ce sera BCN, installé à Legé. Le planning de travail a été proposé par le prestataire

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 21 mai, la municipalité a profité de la fête des associations pour accueillir les nouveaux habitants de la commune.
Une vingtaine de familles a répondu présent à l'invitation et a donc pu rencontrer les membres des associations présentes, ainsi que quelques élus.
Ce fut un moment très convivial où tout le monde a pu se présenter autour d'un verre de muscadet.

Vous qui arrivez sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, pour nous permettre de vous accueillir chaleureusement.

ENQUÊTE POUR CESSION DE DOMAINE PUBLIC À LA MINIÈRE

La commune prévoit de vendre une partie de domaine public d'environ 62 m² située à la Minière. Il s'agit d'un ancien passage qui n'est guère utilisé que par la propriétaire des parcelles riveraines (BE 179, BE 660, BE180) qui souhaite en faire l'acquisition. Une enquête de voisinage va être réalisée afin de s'en assurer. **Les éventuelles oppositions argumentées à cette vente peuvent déjà être adressées par courrier en mairie avant le 31 août 2022.**

Localisation du projet de cession (violet)

UNE NOUVELLE DGS
(DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES)

Emmanuelle PEAUDEAU

Après des études de droit public, **Emmanuelle Peaudeau** a tout d'abord travaillé à la mairie de Tiffauges en remplacement du DGS. C'est durant cette période qu'elle prépare et réussi le concours de rédacteur territorial. Elle ira ensuite travailler au conseil régional des Pays de la Loire, comme responsable des marchés des fournitures et services.

Prenant conscience de son besoin de contact avec les citoyens, Emmanuelle Peaudeau décide de rejoindre une petite collectivité, répondant à ses attentes.

Monnières et sa démocratie participative correspondent parfaitement à ses souhaits. Elle intègre alors l'effectif communal, en qualité de Directrice générale des services, en remplacement de Nelly Delort qui part à la retraite.

Après une période de transition commencée en novembre, elle se voit investie dans sa nouvelle fonction.

Emmanuelle Peaudeau est donc aujourd'hui en poste au sein de notre commune !

SITUATION MAIRIE / 3 MOULINS

Face aux questionnements des parents d'élèves et des habitants concernant l'école des 3 Moulins, la municipalité tient à apporter des éléments de compréhension.

Depuis de nombreuses années, les municipalités successives ont dû faire face à des problèmes relationnels avec la direction de l'école des 3 Moulins. Malgré leur bonne volonté, les différents élus en charge de l'Enfance n'ont pas réussi à maintenir un climat serein et de confiance.

Problèmes de communication, incompréhension, divergences majeures ou mineures ont mis à mal cette relation. Le retrait des enseignants du comité consultatif en charge du projet de nouvelle école s'est avéré une triste conséquence de cet antagonisme.

Depuis fin avril, le directeur de l'école n'est plus en poste. Mme Chéreau, professeur des écoles déjà en place dans l'établissement précédemment, a été nommée par l'inspection académique pour assurer l'intérim de la direction de l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nous ne sommes pas en capacité, à ce jour, de vous dire qui sera en poste à la rentrée de septembre, car ceci est du ressort de l'Éducation Nationale.

Nous espérons pouvoir bientôt travailler de manière apaisée et constructive pour le bien-être des enfants. Ainsi l'arrivée prochaine des enseignants et des élèves dans leur la future école communale se fera dans la joie escomptée.

BONNE RETRAITE NELLY

Fin avril, Nelly Delort, a pris sa retraite après plusieurs années à la tête des services de la commune. Après avoir débuté sa carrière professionnelle dans la comptabilité privée, elle a rejoint le Conseil général du département de Loire-Atlantique.

Habitante du bourg de Monnières, elle s'engage dans l'action municipale en 2014 dans la liste menée par Blandine Perthuy. Élue minoritaire, elle se voit confier la tête de la commission Finances et elle trouve rapidement sa place au sein de la majorité. En 2017, elle quitte son mandat de conseillère et son poste au Conseil départemental pour devenir directrice générale des services. Dans sa nouvelle fonction, elle prouve qu'elle sait travailler en confiance avec l'équipe municipale.

Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons une paisible retraite sur la côte vendéenne.

COMCO ASP
AFFAIRES SOCIALES PERSONNES ÂGÉES

Sourires, Chants et partage au menu du repas de nos aînés le samedi 7 mai 2022

Une soixantaine de seniors habitants sur la commune ou en maison de retraite se sont rassemblés ce samedi 7 mai pour partager le repas offert par la municipalité et préparé par Jean-Charles Batard traiteur à Port Domino au Pallet. Ce repas à la fois simple et succulent, servi par quelques conseillers, des membres du CCAS et du Comco ASP, a apporté ce qu'il fallait d'humour et de plaisir sans déranger l'essentiel des retrouvailles souriantes et le plaisir de papoter et d'échanger des souvenirs. Quelques chants et histoires drôles ont animé cet après-midi pétillante. Monsieur le maire a profité de ce rassemblement sympathique pour échanger avec chacun sur les projets monniérois.

Pour le ComCo ASP,
Françoise Ménard
Adjointe Affaires Sociales
Personnes âgées

COMCO ACI : SITE INTERNET

Le ComCo ACI vous informe qu'un nouveau site internet de la commune sera opérationnel **à l'automne 2022.**

L'ÉCOLE
LES TROIS MOULINS

Projets à l'école publique « Les Trois moulins »

Cette fin d'année aura été rythmée par la poursuite et la finalisation de tous nos projets :

« Danse et musique avec Théâ au Quatrain » :
Avec Artissimo et l'OCCE/Théâ, les élèves des 3 classes de CE2, CM1 et CM2 ont eu le plaisir de présenter leurs créations à l'occasion d'une grande journée théâtrale au Quatrain le 31 mai. Ce moment s'est démontré riche en émotions, en partages et en rencontres.

Partenariat avec la bibliothèque municipale :
Tous les élèves de l'école se sont rendus, une dernière fois, à la bibliothèque municipale afin de profiter du fond et faire des emprunts pour la fin de l'année.

Chorales :
Toutes les classes de l'école ont continué à chanter. Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont présenté leurs chants aux familles, à l'occasion d'une soirée « chorale et théâtre » le 30 juin.

Classe de neige :
Cet évènement s'est déroulé du 12 au 18 mars, dans la vallée de Chamonix, pour les élèves de CM1 et CM2. Cette semaine riche de découvertes, d'apprentissages et de rencontres a été ponctuée par une soirée de présentation (exposés photos, films...).

D'autres aventures ont rythmé cette dernière partie de l'année :
Les classes de CP, CE1 et CE2 se sont déplacées au château De Tiffauges en Vendée avec, au programme, une visite du château et des animations autour du Moyen-Age. Les élèves de maternelles, quant à eux, sont allés à Talmont-Saint-Hilaire, en Vendée. Ils ont visité l'aquarium, pique-niqué sur la plage et profité un peu des joies du bord de mer.
La dernière semaine de classe a été consacrée au développement durable. Des ateliers, des lectures, un pique-nique « zéro déchet » et une petite randonnée nature ont été proposés à l'ensemble des élèves de l'école. Nous remercions les généreux bénévoles du « Plaisir de Lire » qui nous ont accompagnés dans ce projet.
Enfin nous remercions l'association de parents pour l'organisation de la fête de l'école qui s'est tenue le samedi 11 juin 2022.

L'équipe enseignante

INSCRIPTION

Pour toute inscription ou information complémentaire, n'hésitez pas à appeler, à passer à l'école pour nous rencontrer (le vendredi ou le mardi après-midi de préférence) et/ou à parcourir notre site internet à la nouvelle adresse affichée ci-dessous.

CONTACT

Pour nous contacter, c'est simple :
Téléphone : **02-40-54-65-30 (avec rép.)**
Adresse électronique : **ce.0440598L@ac-nantes.fr**
Site internet de l'école : **https://ecoleprimairelestrois-moulins-monnieres.e-primo.fr/**

APE
LES 3 MOULINS

✓ Carnaval

Cette année encore, les associations de parents d'élèves des deux écoles se sont réunies afin d'organiser un carnaval se voulant chaleureux et attrayant pour les enfants. Ceux-ci ont ainsi pu découvrir le nouveau clown qui a guidé le défilé, accompagné de **« La Fanfrale »**, en charge d'assurer le fond musical.

A l'arrivée, les participants ont dégusté de très bonnes crêpes et galettes, préparées avec dynamisme par les bénévoles des deux associations. Sans aucun doute, cet évènement s'est avéré une belle réussite !

✓ Fête de l'école

L'année scolaire touchant à sa fin, la fête de l'école était donc un évènement incontournable, dont l'affiche a été réalisée par la classe de CM2. Parallèlement, chaque classe avait préparé une danse sur le thème **« Coquillages et crustacés ».** Les enfants ont ensuite profité des différents stands : château gonflable, memory, pêche aux canards...
Les adultes, quant à eux, se sont confrontés lors d'un concours de fléchettes. La journée, qui s'est prolongée par une soirée dansante, s'est vu complémentée par un repas convivial préparé par les bénévoles de l'association. Le soleil et le bonheur de se retrouver (sans restrictions sanitaires) étaient aux rendez-vous !

Nous remercions une nouvelle fois nos partenaires, l'équipe enseignante et les parents d'élèves qui nous ont apporté leur aide.
Les membres de l'association des parents d'élèves vous souhaitent de belles vacances d'été !

L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

La magie de la rencontre avec le musher Sébastien et ses chiens.

Après avoir travaillé depuis le mois de septembre autour de l'univers du grand Nord en suivant les aventures à distance de Sébastien Dos Santos Borges explorateur polaire et de ses très nombreux chiens de traîneau (une quarantaine au total), nous avons pu enfin les voir « pour de vrai » le 26 avril . Dans la soirée du 25 avril, Sébastien s'est installé avec son van sur la cour de l'école sécurisée pour l'occasion avec les 21 chiens qui l'accompagnaient dans la course de l'Iditarod en Alaska en mars dernier. Le matin, Sébastien nous a présenté son matériel d'exploration et nous a apporté de nouvelles connaissances sur le Grand Nord. Les chiens se sont reposés tout ce temps très sagement dans le van. L'après-midi, après de nouvelles connaissances apportées par Sébastien sur ses compagnons à quatre pattes et leurs caractéristiques, nous avons pu caresser les chiens. Les CM leur ont même donné à manger. En soirée, les familles ont pu venir au complet pour un temps d'échange avec Sébastien, l'occasion de se faire dédicacer un livre ou un DVD retraçant ses aventures et également de côtoyer dans la joie et la bonne humeur tous les «loulous» comme les appelle affectueusement leur maître.
Une journée inoubliable !
Le projet « A la découverte du grand Nord » se poursuit et sera bien évidemment le thème de notre spectacle de la kermesse le 2 juillet.

Semaine sportive : « Prenons enfin l'air ! »

C'est avec un grand plaisir que chaque classe a pu participer à une journée sportive la semaine du 2 au 6 mai avec les écoles de Clisson, Gétigné, Boussay, Gorges, St Hilaire de Clisson, St Lumine. Au programme de multiples activités : différents jeux et parcours sportifs, tchoukball, tir à l'arc, vélos run and bike, yoga, sophrologie... un flash mob et une activité land art pour fédérer et partager la joie de se retrouver.

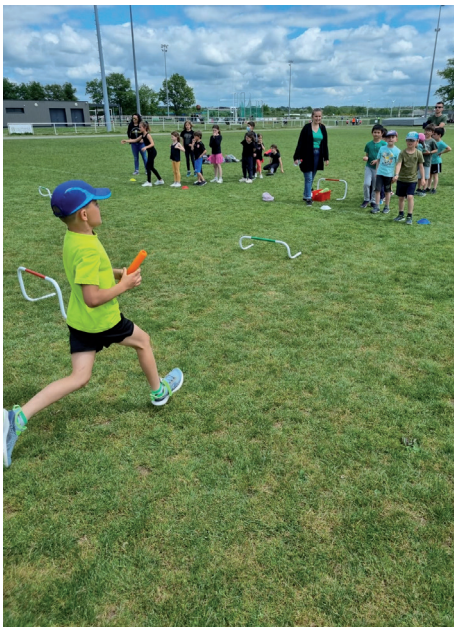

Sorties scolaires

Le 10 juin, les PS/MS et les GS/CP iront au zoo de la Boissière du Doré où en complément de la visite ils participeront à un atelier sur les loups. Le 17 juin, les CE1/CE2 et les CM1/CM2 iront à Natural parc à St Laurent des Autels (Orée d'Anjou) entre zoo et parc d'attraction, un parc naturel de 13 hectares alliant respect de la biodiversité, découverte des animaux, loisirs et activités pédagogiques. Au cours de cette journée, les enfants pourront également tester les nombreuses attractions proposées pour tout âge : parcours dans les arbres, kartings à pédales, summer tubing, toboggans géants, tyroliennes, structures gonflables, jeux géants en bois...

Isabelle Bricard, cheffe d'établissement de l'école St Joseph

INSCRIPTION

Demande d'inscription pour la rentrée de septembre 2022 :
Pour prendre contact avec l'école et convenir d'un rendez-vous envoyer un mail à l'adresse suivante :
ec.monnieres.st-joseph@ec44.fr

N'hésitez pas à venir découvrir notre école et son équipe.

L'OGEC
SAINT JOSEPH

Depuis le début de l'année, la vie festive a réussi à reprendre un peu de normalité. Enfin nous avons pu nous rassembler, partager !

Le carnaval
L'APE et l'APEL des deux écoles de Monnières ont travaillé en commun afin de reprendre le traditionnel défilé dans la rue avec sa fanfare. Partager ensuite un moment convivial sur l'enceinte du périscolaire autour des différents stands organisés.

La chasse au trésor
a permis de réunir une trentaine d'élèves de l'école autour du thème du grand Nord afin de passer un journée agréable autour d'un pique nique.
Grâce à la participation des familles aux actions menées par l'APEL, telles que la vente de fleurs et plants, les chocolats de pâques, le carnaval et la chasse au trésor ; cela a permis de réaliser différents actions pour nos enfants.

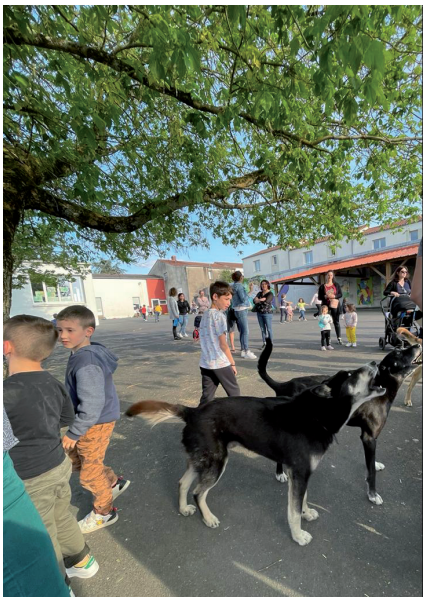

Les journées sportives
ont eu un réel succès auprès des enfants et un grand merci à l'implication de l'équipe enseignante ainsi que celle des parents et grands parents accompagnateurs.
Moment convivial entre parents et élèves autour du projet pédagogique
Avec le soutien des associations OGEC et APEL, les parents, élèves et équipe pédagogique ont pu profiter d'un moment convivial autour du projet pédagogique A LA DECOUVERTE DU GRAND NORD.
Un moment d'échanges et partages entre les familles et le musher Sébastien DOS SANTOS BORGES, en présence, bien évidemment, de ses fabuleux chiens de traîneau.

Sorties scolaires de fin d'année
Les associations OGEC et APEL se sont associées, en soutien à l'équipe pédagogique, afin d'offrir aux enfants une sortie scolaire pour la fin de leur année scolaire.
Ainsi le 10 juin, les PS/MS et les GS/CP iront au zoo de la Boissière du Doré, où ils participeront aussi à un atelier avec les loups !
Le 17 juin c'est au tour des CE1/CE2 et CM1/CM2 d'aller au Natural Parc à St Laurent des Autels (Orée d'Anjou) pour une inoubliable journée entre nature, animaux et parcours dans les arbres !

Un grand merci à tous pour avoir réussi à embellir l'année scolaire et mener à bien tous ses projets pour nos enfants. Bientôt la kermesse sera le point final de cette belle année ; on vous en parlera désormais à la rentrée pour un retour en image.

D'ici là, nous souhaitons aux enfants et aux parents un bel été reposant !

Lidia Lopes et
Saphir Grenouilleau
pour l'équipe OGEC/APEL
de l'école St joseph.

CIMETIÈRE

Notre cimetière a retrouvé une meilleure mine.

Après 3 longues matinées de dur labeur, le cimetière de Monnières a été débarrassé de ses adventices (mauvaises herbes, diront certains !).

Ce travail a été possible grâce à l'action d'une dizaine de bénévoles emmenés par Marie-Jeanne, Lili, Martine et bien d'autres.

Cet entretien se poursuivra tout au long de l'année, tandis qu'une réflexion sera conduite sur la mise en œuvre d'une solution plus durable.

Alors, quand vous irez vous promener dans ce beau cimetière, nous vous remercions de respecter le travail réalisé par ces bénévoles.

Pensez à entretenir les tombes ou monuments funéraires en retirant les potées fanées, en nettoyant les accotés et en désherbant les inter-tombes (attention à ne pas supprimer les plantes couvre-sols déjà enracinées).

Si vous aussi vous souhaitez participer à cette action, faites-vous connaître auprès de la mairie
(**02 40 54 60 64 – colibris.solidaires@mairie-monnieres.fr**)

C'est un moment de partage où la convivialité est de mise avec un petit gâteau et un café à 10h. Il permet de se retrouver entre monniérois et de papoter.

Alors rejoignez-nous !

AGGLOH

RANDISSIMO

DEMANDEZ LE PROGRAMME DE LA 20ÈME ÉDITION !

Les 10 et 11 septembre, l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes vous invite à son traditionnel rendez-vous randonnée de la rentrée avec la **20ème édition de RandissimO.**

Sur et le long de la Sèvre Nantaise, dans les villages, à travers le vignoble et jusqu'aux confins du bocage vendéen... Tout le monde trouvera chaussure à son pied le matin, l'après-midi et même en nocturne !

Des randos à faire en famille ou entre amis....

Le dépliant avec la programmation complète vient de sortir....

Les communes et associations organisatrices ont concocté **un programme diversifié permettant de proposer des parcours pour tous les types de public :**

- Adeptes des **grands parcours** ou de **marche nordique**
- Amateurs de **randonnée nocturne,**
- Famille en recherche de circuits **accessibles aux poussettes,**
- Public souhaitant allier **balade tranquille et découverte du patrimoine**
- **Cyclotouristes** ou amoureux des **balades à vélo**
- **Pagayeurs d'un jour**

INFORMATIONS PRATIQUES :

Programme complet disponible dans les bureaux d'accueil touristique de Clisson et Vallet ou en téléchargement sur le site internet **www.levignobledenantes-tourisme.com**

Bureau d'information touristique de CLISSON - Place du Minage Tél : **02 40 54 02 95** – Courriel : **accueil.clisson@levignobledenantes.com**

Bureau d'information touristique de VALLET - Place Charles de Gaulle Tél : **02 40 36 35 87**

Courriel : **accueil.vallet@levignobledenantes.com**

AIDE DU CCAS

Aide du CCAS aux inscriptions sports et activités extrascolaires pour 2022

Vous pouvez obtenir une aide du CCAS (Centre Communal action Sociale) de 30€ pour l'inscription d'un ou plusieurs enfants à une activité sportive, culturelle ou extrascolaire (musique, peinture, jeux, couture etc). L'enfant doit être âgé de 5 à 18 ans et le quotient familial doit être égal ou inférieur à 700€. Il sera donné une seule aide par enfant et par famille. **Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2022.** La famille doit nous envoyer par courrier (à la Mairie) ou par mail (**ccas@mairie-monnieres.fr**) :

- **Attestation de la CAF** mentionnant le QF (quotient familial) ou l'avis d'impôts 2022 (revenus de 2021).
- **Facture ou preuve** du règlement de l'adhésion à l'association sportive ou culturelle ou autre mentionnant le nom de l'enfant et le montant de la cotisation.
- **Un RIB** (au nom de la famille).

L'aide sera versée à la famille à réception du dossier complet et après étude des conditions.
N'hésitez-pas à inscrire vos enfants aux activités.

Françoise MENARD,
vice-présidente du CCAS

CANICULE 2022

Activé chaque année depuis 2004, ce plan vise à prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, en particulier pour les populations les plus fragiles. Le niveau de veille saisonnière du plan national canicule est déclenché le 1er juin.

Le dispositif
Afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, notre commune a élaboré un plan de prévention à destination des personnes âgées, fragilisées et/ou handicapées.
Vous habitez Monnières, vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans, vous êtes en situation de handicap, vous avez des problèmes de santé, vous êtes isolée géographiquement et/ou familialement n'hésitez pas à vous faire connaître en vous inscrivant sur une liste en contactant le centre communal d'action sociale (CCAS) en mairie :

02 40 54 60 64.
ccas@mairie-monnieres.fr
accueil@mairie-monnieres.fr

Il s'agit d'une démarche volontaire de votre part. Les agents de ce service évalueront avec vous votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours en cas de canicule.
La solidarité est l'affaire de tous, vous pouvez compter sur nous !

APPEL DETRESSE VIGNOBLE

Appel détresse Vignoble au service des plus pauvres dans le monde, qui quêtent un peu d'eau à Madagascar où sévissent famine et sécheresse.

Mais après deux ans de confinement, nous avons un besoin urgent de votre aide pour retrouver nos moyens d'agir. Alors merci de faire bon accueil dès l'été à nos vendeurs bénévoles et déjà, de retenir la date de notre prochain Repas solidaire

Samedi 19 novembre 2022
à 12h Salle Evasion : 17€
Repas animé par le groupe « Musiques en fief »

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

Appel Détresse mairie
44690 MONNIERES
✓ Albert Méchineau
06 76 95 59 73
albert.mechineau2@gmail.com
✓ Thérèse Tessier
06 19 44 26 53
theresetessier@free.fr
✓ Béatrice Dronneau
06 07 69 44 88
beadronneau@orange.fr

DÉCLAREZ LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT EN LIGNE :

avec votre compte ameli, plus de formulaire à compléter et à envoyer !

5 jours après la déclaration de naissance de votre enfant à l'état civil, connectez-vous à votre compte ameli, dans la rubrique **Mes démarches > Déclarer un changement de situation > Déclaration du nouveau-né.**

La déclaration peut être effectuée par l'un des deux parents rattaché à l'Assurance Maladie. Cette démarche est possible depuis l**e compte sur ameli.fr ou depuis l'appli ameli pour smartphone.**

Bon à savoir

Le compte ameli vous permet aussi de demander, en ligne, l'inscription de votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent dans la rubrique **Mes démarches > Effectuer une démarche > Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent.**

Vous n'avez pas encore de compte ameli ?

Créez-le en quelques clics avec votre RIB et votre carte Vitale ou en utilisant FranceConnect. Rendez-vous sur ameli.fr > Compte ameli et cliquez sur « Créer un compte ». Laissez-vous guider !

VACCINS

Faites le point sur vos vaccins !

En lien avec votre médecin ou votre pharmacien, il est important de veiller à son suivi médical et de réaliser les vaccinations et les rappels comme :

- les 11 vaccins obligatoires de l'enfant ;
- la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) avec 2 doses ;
- ou la vaccination contre le papillomavirus (HPV), étendue en 2021 aux garçons.

Par ailleurs, certains vaccins nécessitent d'être mis à jour tout au long de la vie.

Comment savoir si vous êtes à jour de vos vaccins ?

Le calendrier vaccinal élaboré par le Ministère des Solidarités et de la santé, rassemble toutes les recommandations en vigueur chaque année, en fonction de votre âge.
Consultez le nouveau calendrier des vaccinations 2022 en version complète.

Sur le site vaccination-info-services.fr, la vaccination de la naissance à l'âge adulte est détaillée.
Il est recommandé d'en parler régulièrement avec son médecin traitant.

✓ **Plus d'infos sur ameli.fr**

LA MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS

JEUNES 16 à 25 ans : un accompagnement global et personnalisé

Nouveau : le CEJ (Contrat Engagement Jeune)
Tu as entre 16 et 25 ans, tu es sans emploi, ni formation. Tu veux bénéficier d'accompagnement renforcé personnalisé pour t'aider à définir ton projet professionnel, répondre à tes besoins périphériques (mobilité, logement, santé, ...) et trouver un emploi tout en bénéficiant d'une allocation mensuelle de 500 € maximum (sous condition de ressources, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités). Ne cherche plus! Viens à la Mission Locale du Vignoble Nantais. Tu y seras accueilli et accompagné par l'un des 10 conseillers soutenus par un réseau solide de partenaires composé de collectivités locales, entreprises, associations, établissements scolaires...

✓ **Plus globalement, 1000 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale en 2021.**

La Mission Locale du Vignoble Nantais remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. La Mission Locale est présente sur 30 communes du Vignoble avec 7 lieux de permanences répartis sur les communes de (Montbert, La Haye Fouassière, Haute-Goulaine, Le Loroux-Bottereau, Divatte sur Loire, Vallet et Gorges) pour assurer

un accompagnement de proximité.

La Mission Locale favorise l'autonomie des jeunes par l'information, les conseils, l'accompagnement sur les métiers, les formations, l'emploi dont l'apprentissage, le soutien aux démarches administratives, la vie sociale (mobilité, logement, santé, sport, loisirs...) et l'accès aux aides financières. En venant à la Mission Locale, tu bénéficies d'un accompagnement personnalisé en face à face avec un conseiller dédié qui t'écoute et t'oriente dans tes démarches. Pour favoriser l'insertion des jeunes, la Mission Locale met en place des actions régulières comme des visites d'entreprises « Métiers Réalités » pour faciliter la rencontre entre les jeunes et les professionnels. Des informations collectives sont organisées sur différents thèmes, par exemple « l'apprentissage », « le club alternance » ...

La Mission Locale coordonne aussi tous les dispositifs mis en place par l'Etat comme #1jeune1solution », l'obligation de formation pour les 16-18 ans, les aides financières...

Pour bénéficier gratuitement d'un accompagnement avec la Mission Locale, il suffit de nous contacter au **02 40 36 09 13** pour prendre un premier rendez-vous ou laisser un message sur le site **www.missionlocale-vignoblenantais.fr.**

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la Mission Locale « missionlocalevignoblenantais.fr »

SEMES

semes sevre et maine emploi solidaire

Entretien des espaces naturels | **Collecte et tri de déchets** | **Mise à disposition de personnel**

SEMES, employeur solidaire du vignoble nantais.
Depuis plus de 30 ans, SEMES œuvre pour soutenir les personnes en recherche d'emploi. Notre plus-value, une mise en emploi rapide pour les personnes, sans oublier l'accompagnement individualisé pour viser l'emploi durable pour tous !
Personnes en recherche d'emploi ; entreprises ou particuliers en recherche de main d'œuvre ou de prestation, contacter nous pour en savoir plus.
SEMES une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale.

BASKET SMB

Clap de fin et quelle fin !

Retour presque à la normale pour cette saison 2021-2022 et ça fait du bien ! Les championnats ont subi quelques perturbations et adaptations COVID mais tous sont allés à terme avec des résultats plus qu'honorables pour le club.

Et puis, et puis,...

Nous en rêvions depuis 2 ans... Il a eu lieu cette année, le week-end du 21-22 mai : notre 1er tournoi annuel sous l'ère SMB !

Nous avons accueilli 53 équipes du département et toutes les catégories, de babys à U18, ont pu « affronter » les clubs voisins.
Tout autant côtés terrains qu'en extérieur, les bénévoles se sont impliqués pleinement. Ils ont fait de cet évènement sportif une fête pleine de bonne humeur et si importante pour la

construction du club ! Et plutôt que les mots, quelques clichés pour que vous, lecteurs, puissiez apprécier ce moment.

Nous vous souhaitons un très bel été ! et profitez-bien de vos vacances !

Sportivement
Le bureau du SMB

RESTONS CONNECTÉS TOUT L'ÉTÉ :

sevreetmaine.basket@gmail.com
et boutique du club : https://sevreetmainebasket.fr/
SEVREMAINEBasket
Facebook SMB
Sèvre et Maine Basket
Salle des Sports 17 rue des Abbés Courtais
44690 MAISDON-SUR-SEVRE

BIBLIOTHÈQUE AU PLAISIR DE LIRE

Les bénévoles de la bibliothèque « Au plaisir de lire » ont eu l'occasion de venir vers vous à la Fête des associations qui a eu lieu le 21 mai dernier.
Cette journée a été riche de rencontres, de partages et de nouveaux lecteurs.

C'est avec joie que nous vous retrouvons tous à la bibliothèque **aux horaires d'été les mercredis et dimanches de 10h à 12h.**
Les permanences du vendredi reviendront en septembre.
Notez d'ores et déjà dans vos agendas la date **du 8 octobre 2022.** De belles surprises se préparent pour cette journée **PORTES OUVERTES.**
Les jeunes lecteurs de Monnières ont fortement participé au prix plume d'Oh 2022 en votant pour leur BD préférée parmi les 5 proposées. Résultats officiels le 14 juin 2022.

CONTACT :
Marie France PAVAGEAU

Coordonnées : **02 28 21 66 19**
Espace culturel Jehan Meschinot
Bibliotheque.monnieres@orange.fr

INSCRIPTIONS :
sur place, 16€ par famille

Horaires ouverture :
mercredi 10h -12h
vendredi 17h30 – 19h
dimanche 10h – 12h

ASSOCIATION LA MONNIÉROISE

La Monniéroise a le plaisir de vous présenter son programme d'activités hebdomadaires 2022-2023 !

✓ **Cours d'Arts plastiques,** dessins et peintures pour petits et grands les mardis et mercredis avec la géniale Gaëlle Gretchen Messager

✓ **Cours de yoga** tous les mardis (4 créneaux différents) avec notre merveilleuse Catherine Boué - ouverts à tous

✓ **Cercle d'échecs** pour petits et grands avec le maître international Vincent Colin tous les mercredis

✓ **Cours de sport bien-être seniors** tous les vendredis en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique et le Racing Club Nantais

Pour toutes demandes d'informations monnieroise@gmail.com

A noter dans vos agendas :

✓ **le 13 août** à la Grotte de Lourdes : festival «Tous en Scène» : ateliers dessins et arts plastiques à compter de 15h. Concert à 19h. Restauration sur place

✓ Deuxième édition du salon du livre les **3 et 4 décembre** – salle Evasion Le Pampre d'Or.

Pour suivre nos actualités
facebook.com/monnieroise
instagram - lamonnieroise

SPECTACLE VIVANT SVVC

SVVC, Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson vous présente son nouveau spectacle :
JE RÊVAIS D'UN AUTRE MONDE !
les 2, 3, 4, 9, 10, 11 Septembre 2022. Site du Helfest à Clisson

Laissez-nous vous raconter une histoire !
Elle a un rapport avec le Monde, avec la sagesse et la folie des hommes.
Elle nous parle de nous et de la Terre. Drôle de mariage, curieuse alliance.
Elle nous parle de nous, sur cette Terre, si capricieuse comme nous, si fragile comme l'espoir.
Cette histoire nous vous invitons à la partager ; elle est de nulle part et de partout.
Des femmes et des hommes qui nous ressemblent.
Laissez-nous vous raconter cette histoire, celle d'un rêve pour notre Terre.
Et si l'on faisait un vœu ?

RÉSERVATION :

Espace culturel E. Leclerc Clisson
www.svvc.fr

AGENDA

AOÛT 2022

SAMEDI 13

✓ **Festival «Tous en Scène»**
À la Grotte de Lourdes

SEPTEMBRE 2022

DU VENDREDI 1ER AU DIMANCHE 11

✓ **SVVC « Je rêvais d'un autre monde »**
Site du Helfest, Clisson

DIMANCHE 11

✓ **Randissimo**
Départ à partir de 9H00 étang des Tuileries

OCTOBRE 2022

SAMEDI 8

✓ **Portes ouvertes bibliothèque « Au plaisir de lire »**

NOVEMBRE 2022

SAMEDI 19

✓ **Appel détresse vignoble-repas solidaire**
Salle Evasion, Monnières

DÉCEMBRE 2022

SAMEDI 3 & DIMANCHE 4

✓ **Deuxième édition du salon du livre**
Salle Evasion Le Pampre d'Or, Monnières

PERMANENCES DES ÉLUS AOÛT À NOVEMBRE

Si vous avez besoin de rencontrer les élus, ils sont présents à la mairie tous **les samedis matins de 10h00 à 12H00.**

27/08/2022	**Linda Gaboriau & Richard Lopez**
03/09/2022	**Stéphane Enteme & Rodolphe Borré**
10/09/2022	**Benoît Couteau & Gwladys Rousseau**
17/09/2022	**Pascal Bouton & Sylvie Chatellier**
24/09/2022	**Françoise Ménard & Linda Gaboriau**
01/10/2022	**Stéphane Enteme & Richard Lopez**
08/10/2022	**Linda Gaboriau & Gwladys Rousseau**
15/10/2022	**Linda Gaboriau & Pascal Bouton**
22/10/2022	**Gwladys Rousseau & Marie-Lou Louveau**
29/10/2022	**Françoise Ménard & Stéphane Enteme**
05/11/2022	**Benoît Couteau & Linda Gaboriau**

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin municipal

15 SEPTEMBRE 2022

bulletinmonnieres@gmail.com

Vous pouvez aussi utiliser cette adresse si vous avez des questions sur Monnières. Nous les partagerons et nous efforcerons d'y répondre dans les prochains bulletins.

MAIRIE DE MONNIÈRES
4, rue de la poste
44690 MONNIÈRES

Tél. : 02.40.54.60.64
Fax : 02.40.54.63.03

Site : https://www.mairie-monnieres.fr
E-mail :
accueil@mairie-monnieres.fr

Bulletin municipal:
bulletinmonnieres@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi / Mardi / Jeudi :
9h00 à 12h30

Mercredi / Vendredi :
9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Vendredi :
9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Samedi : de 10h00 à 12h00

LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EST OUVERT TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE :
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 jusqu'à 17h30 les mercredis et vendredis.

Le samedi de 10h00 à 12h00.